



LE MAIRE DE ROUEN

Monsieur Pierre-André DURAND  
Préfet de la Seine-Maritime  
7, Place de la Madeleine  
76000 Rouen

Cabinet du Maire  
Tél. : 02 35 08 69 30

Rouen, le 21 avril 2020

Monsieur le Préfet,

Lors de son allocution le 13 avril dernier, le Président de la République a annoncé que « l'Etat, en lien avec les Maires, devra permettre à chaque Français de se procurer un masque grand public. »

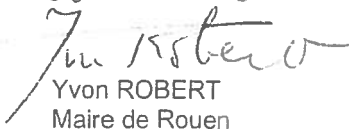
La Métropole Rouen Normandie avait d'ores et déjà commandé 500 000 masques de protection en tissu lavables à destination des habitants. Ils seront distribués dans le courant du mois de mai, en lien avec les 71 communes.

Monsieur Damien ADAM, Député de la première circonscription de la Seine-Maritime, a récemment indiqué sur les réseaux sociaux que des « masques alternatifs allaient être mis à disposition par l'Etat dans les mairies le 11 mai ». Pouvez-vous nous confirmer cette information et nous dire le cas échéant comment l'Etat va procéder à cette distribution ? Quand et sous quelle forme ? Quel rôle est souhaité ou attendu de la part des mairies ?

Plus globalement, afin de préparer au mieux le déconfinement progressif à compter du 11 mai, la Ville et la Métropole réfléchissent d'ores et déjà aux questions des mobilités pour favoriser les déplacements à pied et à vélo, à la question de l'accès dans certains lieux à du gel hydroalcoolique etc... Avez-vous connaissance d'autres mesures qui seront nécessaires dès le 11 mai ? Aussi, les tests étant également un élément majeur pour réussir le déconfinement, quelles seront les capacités de tests qui seront mises en œuvre par l'Etat sur le territoire ?

C'est de manière collective et solidaire que nous sortirons au plus vite de cette crise. Comme elles le démontrent une nouvelle fois depuis le début de la pandémie, les collectivités sont pleinement mobilisées pour répondre aux besoins et attentes de la population. Enfin, et même si l'urgence est aujourd'hui ailleurs, je me permets d'attirer votre attention sur les impacts budgétaires significatifs que la situation fait peser sur les différentes collectivités et qui ne seront pas sans poser problème à court terme. Je reste à votre disposition pour échanger sur ces questions.

Veuillez recevoir, Monsieur le Préfet, l'expression de ma plus haute considération,

*Très cordialement*  
  
Yvon ROBERT  
Maire de Rouen

Tout courrier doit être adressé à :  
Monsieur le Maire de Rouen  
2, place du Général-de-Gaulle  
CS 31 402  
76037 Rouen Cedex  
Tél. : 02 35 08 69 00  
Courriel : cabinetdumaire@rouen.fr  
www.rouen.fr